

<https://ressources.anap.fr/numerique/publication/1580-organiser-la-permanence-de-soins-avec-la-tele-imagerie-medicale>

## La Télémédecine en action : permanence de soins en imagerie médicale - Eléments de constats et d'analyse

### Sommaire

1. Introduction
2. La permanence de soins en i...
3. Retours d'expérience
  - 3.1. Région Picardie**
  - 3.2. Région Lorraine
  - 3.3. Région Pays-de-la-Loire
4. En vue d'un déploiement rég...
  - 4.1. Organisations régionales
  - 4.2. Processus de réalisation...
5. Aspects organisationnels de...
  - 5.1. Gouvernance
  - 5.2. Pilotage et Gestion de pr...
  - 5.3. Ressources humaines
  - 5.4. Formation
  - 5.5. Communication
  - 5.6. Système d'information
  - 5.7. Logistique et matériel
  - 5.8. Post-déploiement
  - 5.9. Modèle économique

### ↪ 3. Retours d'expérience

#### ↪ 3.1. Région Picardie

#### Contexte

La Picardie est une région à la démographie médicale en situation critique, qui nécessite de nouvelles solutions pour maintenir l'offre de soins.

Ainsi, l'insuffisance de médecins radiologues dans les établissements de santé périphériques de Picardie ne permet pas d'organiser l'interprétation des actes d'imagerie sur place. Dans ce contexte, le recours à la télémédecine permet de pallier le déficit de radiologues en faisant réaliser à distance cette interprétation par des médecins radiologues présents en nombre suffisant dans des établissements référents, CHU et CH St Quentin.

Une première expérience de recours à la télémédecine a lieu aux heures ouvrées entre le CH de Montdidier (site requérant) et le CHU d'Amiens (site requis) depuis le 16 août 2011 (voir illustration).

Un dispositif d'interprétation des images de radiologie par télémédecine a été mis en place également entre le CH de Doullens et le CHU d'Amiens.

De son côté, le CH de Compiègne, qui a vu un certain nombre de ses radiologues quitter l'établissement, fonctionne depuis début 2012 avec la Société IMADIS qui offre un service complet comportant également une solution technique qui n'est pas compatible avec une organisation régionale de la PDS en imagerie.

Le CPOM du GCS e-santé a été modifié par voie d'avenant le 7 mars 2012 afin de confirmer la télémédecine en tant qu'axe stratégique prioritaire au sein de la politique régionale de santé.

#### **Exemple de Montdidier (hors PDS)**

*L'établissement de Montdidier ne dispose plus de radiologue. Aussi, le CHU d'Amiens dédie 3 demi-journées à l'analyse des radiologies conventionnelles de Montdidier (environ 600 radios par mois).*

*La réalisation des images radiologiques est assurée 24h/24 au sein du CH de Montdidier grâce aux médecins urgentistes et à la mise en œuvre d'une garde des manipulateurs en électroradiologie médicale. L'interprétation à distance est effectuée par le Service de radiologie du CHU d'Amiens uniquement pendant les heures ouvrées. Les demandes d'interprétation radiologique à distance proviennent pour 63% des urgences, 23% d'actes programmés et 14% de l'hospitalisation.*

*En complément, l'interprétation des scanners en journée est réalisée sur place par une vacation de radiologues venant du CHU.*

*Le patient est informé de ce dispositif via une information écrite visible dans la salle d'attente du service de radiologie du CH de Montdidier, une information orale effectuée par les secrétaires médicales lors de la prise de rendez-vous et un rappel oral par les MER avant la réalisation de l'examen.*

## Projet initial

L'ARS souhaite dans un premier temps mettre en relation des établissements publics de santé requérants avec un établissement pivot (requis) parmi les 3 à 5 établissements potentiels dans la région. **A terme, l'objectif est de parvenir à la mise en place d'une garde régionale mutualisée.**

Celle-ci prendrait la forme d'une structure régionale d'expertise à distance en radiologie intégrant 18 plateaux techniques : 15 sites requérants et 3 sites requis en heures ouvrées et permanence de soins.

En lien avec le SROS, l'ARS a déterminé **un calendrier de déploiement aux 15 sites requérants**, s'étalant du 2nd semestre 2012 à 2015.

Le déploiement doit débuter par 4 premiers établissements de santé au second semestre 2012 :

- Le CH d'Albert, qui réalise 300 actes programmés en radiologie conventionnelle,
- Le CH de Doullens qui réalise 600 actes programmés en radiologie conventionnelle et devrait participer à la Permanence des Soins en imagerie avec le CHU d'Amiens.
- Le CH de Montdidier au sein duquel devrait être mise en place la permanence des soins en imagerie avec le CHU d'Amiens.
- Le CH de Clermont qui devrait également mettre en place une permanence des soins en imagerie avec le CHU d'Amiens ou le CH de Beauvais.

Ensuite, entre 2013 et 2014, le dispositif devait être étendu aux centres hospitaliers de Laon, Soissons, Château Thierry, Hirson, Saint-Quentin, Péronne, Chauny.

Enfin, en 2015, l'extension du dispositif concernera le Groupe Hospitalier Paris Sud Oise (Centres Hospitaliers de Senlis et Creil), le Centre Hospitalier de Compiègne et la Polyclinique Saint Côme.

Le GCS e-santé Picardie fournit la solution « COopération MEDicale Innovante en E-santé », plateforme technologique permettant de nombreuses applications de télémédecine et notamment le transfert d'images.

L'ARS envisage de réaliser, par an, en télémédecine, environ :

- 90.000 interprétations de radiologie conventionnelle hors PDS
- 15.000 interprétations de scanners en PDS
- 500 interprétations d'IRM en PDS

Cela représente environ 3 actes par période de garde en PDS par établissement de santé.

Le déploiement du dispositif risque de pâtir de l'insuffisance du temps d'expert médical disponible, nécessaire à une interprétation rapide des images transmises. Pour cela, **un état des lieux du temps médical disponible au niveau régional doit être réalisé afin d'estimer les capacités opérationnelles du dispositif.**

Compte tenu du déficit de radiologues dans la région, l'ARS de Picardie n'exclut pas le recours à des sociétés prestataires de service comme variables d'ajustement.

## Réalisations

En novembre 2013, le déploiement couvre les sites suivants :

Requérant	Requis	Démarrage de l'activité	Type d'activité	Volume
-----------	--------	-------------------------	-----------------	--------

<b>CH Montdidier</b>	CHU Amiens	Novembre 2011	Heures ouvrées	600 actes/mois
<b>CH Albert</b>	CHU Amiens	Juillet 2012 Arrêt : décembre 2013	Heures ouvrées	80 actes/mois
<b>CH Péronne</b>	CH St Quentin	Décembre 2012	<b>PDS</b>	35 actes/mois
<b>CH Guise</b>	CH St Quentin	Juin 2013	Heures ouvrées	400 actes/mois
<b>CH Montdidier</b>	CHU Amiens	Juillet 2013	<b>PDS</b>	35 actes/mois

Le caractère exclusivement public de l'organisation picarde est dû à l'absence de modèle économique permettant le fonctionnement avec les professionnels libéraux. Néanmoins, le modèle médico-économique inter-établissements se base sur les préconisations du «Guide pour le bon usage professionnel et déontologique de la télé radiologie» élaborées par le Conseil professionnel de la radiologie française G4 et par le Conseil national de l'ordre des médecins.

Le dispositif de télémedecine est bien accepté par les radiologues qui évitent ainsi les déplacements auparavant nécessaires entre les sites.

Entre le CH de Péronne et de St Quentin, le périmètre de la CHT apparaît aux acteurs comme étant la bonne échelle pour débiter un projet de télémedecine.

### Perspectives à venir

Les perspectives de déploiement pour 2013/2014 sont les suivantes :

Requérant	Requis	Démarrage de l'activité	Type d'activité	Volume
<b>CH Doullens</b>	CHU Amiens	PDS : janvier 2014 Radiologie conventionnelle : mai 2014	Heures ouvrées et <b>PDS</b>	PDS : 30 actes / mois Radiologie conventionnelle : 700 actes / mois
<b>SAS Cardio-Urgences Amiens</b>	ACRIM	Novembre 2013 (hors plateforme et projet régional)	Heures ouvrées et <b>PDS</b>	1 300 actes / mois
<b>CRRF St Gobain</b>	CH Saint Quentin	S2 2014	Heures ouvrées	100 actes / mois
<b>CH Clermont</b>	CGTR - société privée fédérant des radiologues libéraux	30 juin 2014	<b>PDS</b>	30 actes / mois
<b>Clinique Chantilly</b>	Cabinets privés ?	2015	Heures ouvrées et <b>PDS</b>	
<b>CH Beauvais</b>	CGTR - société privée fédérant des radiologues libéraux	PDS : 16 juillet 2014 Heures ouvrées : 5 août	Heures ouvrées et <b>PDS</b>	PDS : 200 actes / mois Heures ouvrées : 1000 actes / mois
<b>CH Château</b>	Cabinets	2015 ?	<b>PDS scanner</b>	
<b>Thierry</b>	privés ? CH Soissons ?		<b>IRM</b>	

Au 10 octobre 2014, près de 3 000 patients sont pris en charges chaque mois en téléradiologie, dont 350 en PDS.

Après une approche par territoire (CHT, GHT), les principaux enjeux à venir pour la région sont l'organisation et la structuration de la garde régionale, et de proposer une réponse équilibrée entre professionnels de santé publics et privés.

## Ressources associées

### DÉMARCHE

Dossier patient informatisé interopérable

### DÉMARCHE

Résultats d'imagerie, de laboratoire et d'anapath

## Glossaire

ARS

CH

CHU

CPOM

GCS

GHT

imagerie

rendez-vous

SROS

transfert

risque

Date de parution : 10/02/2015

Télécharger la production